

Ville de La Souterraine

Hôtel de Ville
1, rue de l'Hermitage
BP 5 - 23300 La Souterraine
Tél : 05 55 63 97 80

Affaire suivie par : Delphine DELAIDE
Service : Direction Générale des Services
Tél : 06.77.23.94.72
Mail : delphine.delaide@la-souterraine.fr

La Souterraine, le 7 novembre 2022

Madame, Monsieur,

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir assister à la réunion du CONSEIL MUNICIPAL qui aura lieu le :

Mardi 13 décembre 2022
A 19 heures
Salle du Conseil municipal

19 heures : Intervention de SAUR

ORDRE DU JOUR :

- **Appel**
- **Secrétaire de séance**
- **Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 8 novembre 2022**
- **Informations du Conseil municipal**
- **Délibérations :**
 1. Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM)
 2. Modification du règlement intérieur – organisation du temps de travail à compter du 1^{er} janvier 2023
 3. Instauration de l'indemnité horaire pour travail du dimanche et des jours fériés pour le personnel du cinéma
 4. Mise en place d'une part minimale de l'indemnité de fonctions, de sujétions et d'expertise (IFSE)
 5. Modalités de création et de mise en œuvre du Centre d'Instruction Mutualisé des autorisations d'urbanisme à la Communauté de Communes du Pays Sostranien
 6. Transfert de personnel lié au transfert du Centre d'Instruction Mutualisé
 7. Partage de la taxe d'aménagement (TA) entre la Communauté de Communes et la commune de La Souterraine au prorata de la charge des équipements publics supportés par chacun
 8. Adoption du règlement budgétaire et financier
 9. Autorisation de mandatement des dépenses d'investissement avant le vote du Budget primitif 2023
 10. Tarifs 2023
 11. Admission en non-valeur loyer station de détoxication
 12. Décision modificative 01 budget Assainissement
 13. Constitution d'une provision pour les créances douteuses

.../...

14. 2022-02 contrat de délégation de service public pour la distribution de l'eau potable – avenant n°2
15. Convention cité scolaire R. Loewy : lycéens et apprentis au cinéma
16. Convention d'objectifs et de moyens avec la Maison des Jeunes et de la Culture Centre Social (MJCCS)
17. Convention d'objectifs et de moyens entre le Foyer des Jeunes Travailleurs (FJT) et la commune de La Souterraine
18. Convention de facturation et encaissement de la redevance assainissement par SAUR
19. Contrat de maintenance avec la société Odyssee
20. Demande de subventions et plan de financement « urgence travaux toiture école Tristan l'Hermitte »

Comptant sur votre présence, veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sincères salutations.



Le Maire,

Etienne LEJEUNE

